

## LIEU ET DATES

**CVCI**, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Avenue d'Ouchy 47, 1006 Lausanne  
<http://www.cvci.ch>. **Horaire** : 8h30 à 17h30

### Introduction

- Lundi 5 mars, Mardi 6 mars et Mercredi 7 mars 2018

### Approfondissement

- Lundi 19 Mars et Mardi 20 mars 2018

### Master Class

- Mercredi 21 mars 2018

### Examens:

- Mardi 27 mars 2018

## COÛTS DE PARTICIPATION

**Formation entière** (Master Class incluse) **CHF 4'900.-**

**Master Class** (seule) **CHF 700.-**

Ces montants comprennent la documentation (PDF), les collations pendant les pauses, ainsi que les repas de midi

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur portable ou d'une tablette sur lequel il pourra télécharger avant chaque séance les présentations et les documents importants en format PDF

### Rabais Entreprise dès 2 inscrits

- *Formation entière: 20% sur le deuxième inscrit et les suivants, soit CHF 3'920.- par inscrit*

### Rabais *Early bird* (inscription jusqu'au 15 novembre 2017)

- *Formation entière: CHF 4'600.- au lieu de CHF 4'900.-*
  - *Master Class seule: CHF 600.- au lieu de CHF 700.-*
- (Rabais non cumulables)

## INSCRIPTION

En ligne: <http://seminaires-cui.unige.ch/dpo> au plus tard le 28 février 2018

Le nombre de participants à la formation entière est limité à 30 personnes  
La Master Class (seule) est uniquement ouverte aux alumni de la formation

## RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements contacter le Prof. Dimitri Konstantas de l'Université de Genève ou Monsieur Jean Bloch, DPO Associates, au +41 79 607 65 05 ou via messagerie: [aboard@unige.ch](mailto:aboard@unige.ch)



[seminaires-cui.unige.ch/cpd](http://seminaires-cui.unige.ch/cpd)



[www.dpo-associates.ch](http://www.dpo-associates.ch)



[www.cvci.ch](http://www.cvci.ch)

5<sup>ème</sup> EDITION



# Formation RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNEES EN ENTREPRISE / DPO



CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# Formation

## RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES DONNÉES EN ENTREPRISE / DPO

### POURQUOI CETTE FORMATION

Toute entreprise qui ne s'est pas organisée de manière à respecter les nouvelles règles de protection des données s'expose dorénavant à des sanctions conséquentes

Cette formation propose une approche pluridisciplinaire de la mise en œuvre de la protection des données en entreprise. Elle fournit les instruments indispensables aux responsables (par ex. le délégué à la protection des données, DPO) pour se mettre en conformité, notamment:

- Connaître et savoir appliquer les grands principes de la Loi suisse sur la protection des données (LPD) et du Règlement général européen de protection des données (RGPD)
- Etre en mesure de juger si, quand et dans quelle mesure un traitement de données personnelles est susceptible de porter atteinte à la personnalité d'un individu
- Savoir piloter la mise en place et la gestion au quotidien de la LPD et du RGPD dans l'organisation
- Instaurer en interne une culture de protection des données
- Former et sensibiliser les collaborateurs à la protection des données
- Assurer une meilleure conformité légale et la veille légale
- Maîtriser les risques légaux, techniques et de réputation
- Permettre à la Direction de déléguer la mise en conformité à des personnes dûment formées

### OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

- Bonne compréhension du rôle et des tâches du DPO, conformément aux exigences de la LPD et du RGPD dans les trois matières suivantes:
  - juridique
  - gestion d'entreprise / organisation
  - sécurité de l'information
- Capacité de mener à bien des tâches telles que l'inventaire et la documentation des traitements et l'évaluation des risques des traitements des données personnelles du point de vue de la LPD et du RGPD
- Savoir-faire pour conseiller la Direction de l'entreprise et les responsables de traitement sur les mesures à mettre en place pour respecter la LPD et le RGPD
- Bonne pratique pour former et informer les collaborateurs aux exigences de la LPD et du RGPD
- Assister et simplifier les tâches des organes de révision
- Réaliser les analyses d'impact

### PUBLIC CIBLE

Responsables des traitements, DPO, juristes d'entreprise responsables de la protection des données, responsables de la sécurité de l'information (RSSI), responsables des ressources humaines, responsables de la gestion des risques, responsables «*compliance*», auditeurs de la sécurité de l'information et toutes personnes intéressées par l'intégration des normes de la LPD dans l'entreprise

## FORMATION DE 7 JOURS

### Introduction

#### Jour 1 - Juridique

- Introduction à la LPD, grands principes, droits et obligations, voies de droit et sanctions
- Documents de travail, cycle de vie des données, archivage
- Etude de cas

#### Jour 2 - Organisation

- Introduction – les 3 modèles
- Approfondissement – le DPO – la politique de protection des données
- Rôles et responsabilités

#### Jour 3 - Sécurité de l'Information et ateliers pluridisciplinaires

- Aperçu des risques et des attaques actuels, exemples concrets et démonstration
- Etude pluridisciplinaire de cas

### Approfondissement

#### Jour 4 - Juridique

- Protection des données dans le monde du travail
- Applications spécifiques (Big Data, Vidéosurveillance, Géolocalisation, IoT, Cloud, Biométrie...)
- Les tâches et responsabilités du DPO
- Transferts internationaux, contrats

#### Jour 5 – Organisation, Sécurité de l'Information et Audit

- Organisation de la protection des données : les rôles
- Principes de base de la sécurité de l'information
- Mesures techniques et outils spécifiques à la protection des données
- Introduction à l'audit du SI et à l'analyse d'impact relative à la protection des données

### Master Class

#### Jour 6 - Révision LPD et RGPD

- Révision de la LPD (état des lieux, catalogue des changements)
- Le RGPD, extra-territorialité, principes, droits et obligations, sanctions
- Privacy by design et by default
- Intervention de Monsieur Jean-Philippe Walter, Préposé fédéral suppléant à la protection des données et à la transparence, Berne
- Intervention de Monsieur Christian Flückiger, Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, Jura et Neuchâtel
- Retours d'expériences par des DPO

### Examens

#### Jour 7 - Préparation aux examens et examens

- Un participant ne peut passer les examens que s'il a assisté à tous les cours (y compris la Master Class)

### ATTESTATION OBTENUE

Délivrance par le CUI / Université de Genève d'une attestation de réussite (3 ECTS) remis à chaque participant qui aura rempli les conditions requises: participation à tous les cours (y compris la Master Class), réussir l'examen final et acceptation du mémoire par un enseignant

L'obtention de cette attestation de réussite équivaut à un module enseigné dans la formation InfoSec / Université de Genève

Les participants à la Master Class recevront du CUI / Université de Genève une attestation de participation.